

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU 4 AVRIL 2013**

COMPTE RENDU

Le jeudi 4 Avril 2013 à 9 H 30, s'est tenue l'assemblée Générale ordinaire de la Fédération Nationale des Directeurs d'OPH dans le Forum des Pertuis à LA ROCHELLE.

Après accueil, remerciements aux présents et vérification que le quorum prévu à l'article 4 des statuts était atteint, le Président Bernard DOMART, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il est alors procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

1- Présentation et vote du rapport d'activités pour 2012

Fabrice HAINAUT Secrétaire Général commente le rapport d'activités (joint en annexe 1 au présent Procès Verbal). Il évoque :

- les collègues décédés, ainsi que les distinctions obtenues par des collègues
 - les modifications intervenues dans la composition du Bureau
 - l'activité du Comité Directeur tout au long de l'année,
 - le séminaire de Troyes en Novembre afin de préparer les 2 thèmes du Congrès 2013
 - les démarches faites pour le vote d'un amendement en direction des Parlementaires permettant d'améliorer le contrat des DG
 - l'organisation de notre Fédération avec son secrétariat permanent
 - les actions entreprises dans chacune des 10 Associations Régionales
 - les collègues en difficultés et les actions entreprises pour leur venir en aide, avec de nouvelles modalités arrêtées par le Comité Directeur du 9 Janvier 2013
- Le règlement des dossiers en cours avec l'Association Ile de France (3 dossiers) et l'association AUVERGNE LIMOUSIN (1 dossier), en ayant également obtenue l'aide de la Fédération des OPH selon un accord de 2000, les dites sommes ayant été reversées aux 2 associations.
- la création d'un guide à l'usage des nouveaux DG
 - les remerciements au Président Bernard MARETTE
 - les axes de progrès du Président Bernard DOMART

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité

2 – présentation et approbation des comptes 2012

Geneviève DESCAMPS Trésorière présente le rapport de gestion (annexe 2), sur les opérations de l'exercice clos le 28 Février 2013, établi par le Cabinet IN EXTENSO au titre de sa mission d'expert comptable.

Elle commente le comparatif entre le budget prévisionnel 2012 et le réalisé.

Pour la période du 1.3.2012 au 28.2.2013 les données principales sont les suivantes :

Total du bilan 190.535 €

Au titre du **compte de résultat** de l'année

Résultat net comptable - 11.980 €

Le budget prévisionnel pour 2013 s'établit de façon identique à celui de l'année 2012, à savoir :

Charges 60.000 €

Produits 60.000 €

Sachant que cet équilibre est réalisé avec une reprise en fonds propres de 8.000 €

Il est proposé que la cotisation versée par chaque association régionale à la Fédération pour la présente année 2013 soit sans changement, à savoir :

Actif 40 €

Associé 30 €

Retraité 20 €

Le rapport financier (compte de résultat et bilan), le budget prévisionnel et le montant des cotisations sont adoptés à l'unanimité.

3 – Questions/réponses avec la salle

- **le dialogue social** – Sylvie MERMET a présenté un document intitulé : *la négociation paritaire nationale dans la branche des Offices – situation au 6 Avril 2013*.
Ce point a soulevé des questions de Jean-François LAPIERE à Grenoble qui demande si les CDD de 18 mois doivent avoir fait l'objet d'un accord de branche. Réponse oui
Bernard MARETTE souligne que pour avoir une période d'essai prolongée il faut un accord de branche ce qui n'est pas le cas actuellement
Yves NEDELEC de Seine Saint Denis, demande pourquoi l'on s'intéresse à l'intéressement qui ne concerne pas les fonctionnaires. La réponse est que le CA peut décider de l'application aux fonctionnaires
Jany JOUY de Sarthe Habitat signale une mauvaise interprétation de la DIRECCTE sur ce sujet de l'intéressement, qui a fait l'objet après démarches d'une rectification
Pour plus d'informations vous pouvez échanger avec Willy GIRARD de la Fédération des OPH.
- **le rapport d'activités 2011 de la MILOS** fait l'objet d'une présentation synthétique mais très complète par Bernard DOMART. Les collègues sont vivement invités à consulter ce document qui répond à de nombreuses questions.
- **le GUIDE à l'intention des nouveaux arrivants** est commenté par Olivier PASQUET.
Ce document est issu de concertations avec les collègues en difficultés, avec le groupe de travail comportant 1 membre de chaque Association Régionale et avec la Fédération

des OPH. Nous aurions souhaité avoir la validation par cette dernière y compris en apposant les logos de nos 2 Fédérations respectives. Cela n'a pas été possible. C'est pourquoi nous intitulons ce document, document de travail.

C'est une avancée certaine par rapport à la situation antérieure et cela est très demandé par les nouveaux DG.

A cette occasion Bernard DOMART informe de la décision prise par le COMITE DIRECTEUR de la veille d'établir un GUIDE sur le statut du DG d'OPH et des responsabilités de celui-ci notamment au plan pénal. Ce document fera l'objet d'une consultation auprès d'organismes spécialisés, l'objectif étant d'avoir pour le Congrès 2014 ce GUIDE

- **les DG fonctionnaires** fait l'objet d'une présentation par Alain CATTONI qui signale les évolutions récentes au niveau de la cotisation et de la liquidation de la retraite CNRACL, de la situation des DG en difficultés et de la mise à disposition au Centre de Gestion, ainsi que de la représentation territoriale dans les Centres de Gestion.

Daniel GODET du Grand Lyon demande si l'on doit refaire toutes démarches au moment du renouvellement du détachement. On se renseigne.

Joël FABER du Bas Rhin expose les difficultés à travers les délégations de pouvoirs et délégations de signature. Jusqu'alors seul le second cas est traité pour nous.

- ***l'avancement de l'amendement au contrat de DG***

Bernard DOMART fait le point sur les actions engagées depuis plus d'une année par Bernard MARETTE. L'objectif est de présenter un amendement dans le cadre de la loi DUFLOT sur l'urbanisme et le logement en 2013, qui stipule les principes d'égalité de traitement (mêmes droits que le personnel au plan social, suite aux accords d'entreprises et aux accords de branche.)

Le Secrétaire Général

Le Président

Fabrice HAINAUT

Bernard DOMART